

LA CERTIFICATION

Quel est l'intérêt d'être certifié ?

La certification pratique est indispensable aux professionnels et à tous ceux qui souhaitent entrer dans le monde de la réflexologie plantaire.

Son intérêt est double :

- D'une part, elle rassurera votre clientèle sur votre légitimité et la qualité de vos prestations
- D'autre part elle apporte à vos employeurs et partenaires potentiels la preuve d'un cursus couronné de succès dans un organisme de formation reconnu.

Le certificat de formation est délivré à l'élève qui a participé à la formation et montré la maîtrise des techniques enseignées. Ce certificat n'est pas un diplôme de réflexologie plantaire. Il atteste de la pratique lors d'une formation en réflexologie plantaire par le centre de formation *Les clefs du bien-être* et donc des connaissances acquises au cours de cette formation.

Le formateur évalue chaque participant le dernier jour du module 2, mais également tout au long de la phase d'apprentissage.

Les critères d'évaluation retenus seront notamment :

- Qualité d'écoute
- Position de travail du praticien
- Respect du patient
- Gestion de l'effort
- Respect du protocole
- Respect des techniques et fluidité des enchaînements
- Faculté d'adaptation aux événements
- Respect du timing